



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Pau, le 30 juillet 2018

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Stéphanie Réléa
Téléphone : 05 59 80 87 14
Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Réf : SC/s:CD-LET181180

Lettre recommandée avec accusé de réception n° 2C 127 877 5916 3

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral modificatif n° 64-2018-07-27-003, en date du 27 juillet 2018, renouvelant l'arrêté préfectoral complémentaire n° 2015-2203-007 du 11 août 2015 relatif à l'aménagement hydroélectrique dit « chute de Larrau » situé sur les communes de Larrau et de Licq-Atherey.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale d'un mois et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental
des Territoires et de la Mer,
et par subdélégation,
la responsable de l'unité travaux
et milieux aquatiques,

Sophie Sauvagnat

Monsieur le Directeur
SHEM Direction Régionale 64/65
Cité Multimédia
1 Rue Thomas Edison
64054 Pau Cedex 9